



© Atelier J.P. POTIER

Doctrine

LOI "CRÉATION ET INTERNET" : LE FEUILLETON LÉGISLATIF CONTINUE... SUITE ET FIN ?	3
par Laurence Tellier-Loniewski et Anne Platon	
TENDANCES « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS » DU SECTEUR PUBLIC	7
par Emmanuel Walle	
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DONNÉES PUBLIQUES : LES TERMES DU CONFLIT	12
par Laurence Tellier-Loniewski et Florence Revel-Lambert	
ÉTAT DE L'ART DES NANOTECHNOLOGIES ET CADRE JURIDIQUE EUROPÉEN ET FRANÇAIS (2^{ème} PARTIE)	15
par Didier Gazagne	
L'E-TOURISME, UN SECTEUR PARTICULIÈREMENT RÉGLEMENTÉ EN VOIE DE RÉFORME...	19
par Philippe Ballet et Isabelle Pottier	
UNE ANALYSE TECHNIQUE DU PROJET DE LOI LOPPSI À L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION	22
par Raphaël Marichez	

Jurisprudence

LES PRINCIPALES CONDAMNATIONS EN DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	26
par Bertrand Thoré	
FICHE INDEMNISATION DES PRÉJUDICES	34
par Bertrand Thoré	
INFORMATIQUE	37
L'accès aux codes sources	
Note Pascal Arrigo et Donatienne Blin, sous Cass. 2 ^{ème} civ., 8 janvier 2009	

Sommaires de jurisprudence

BANQUES ■ COMMERCE ET INDUSTRIE ■ INFORMATIQUE ■ MARQUES ■ POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS ■ TRAVAIL	40
--	-----------

TOUTE REPRODUCTION MÊME PARTIELLE EST INTERDITE, SAUF EXCEPTIONS PRÉVUES PAR LA LOI
La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est
conditionnée à la conclusion d'un accord avec le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC).